

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

# 1 / 10

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : RENOVATEUR PNEUS  
Code des commerces : HPCP30 - UFI : 9G20-20R9-T00C-CVUM

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteurs d'utilisation:  
Ménages privés[SU21]  
Catégorie de produit:  
Produits d'entretien automobile  
Catégories de processus:  
Détergence[PROC19]

Utilisations déconseillées  
Ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

HAUTE PERFORMANCE CHIMIE  
ZAC DES EPALITS 42 610 SAINT ROMAIN LE PUY  
TEL 04 77 76 99 31 – FAX 04 77 76 98 83  
@ : hpchimie@hpchimie.com – www.hpchimie.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 01 45 42 59 59 (n° ORFILA)

### RUBRIQUE2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008:

Pictogrammes:  
Aucun

Code(s) des classes et catégories de danger:  
Non dangereux

Code(s) des mentions de danger:  
Non dangereux

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008:

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement:



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

# 2 / 10

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

Aucun

Code(s) des mentions de danger:

Non dangereux

Code(s) des mentions additionnelles de danger:

EUH208 - Contient Parfum, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1).  
Peut produire une réaction allergique.

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Mentions de mise en garde:

Généraux

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Contient:

Alcohol C11-13 etoxilate, Parfum

RÈGLEMENT (UE) N° 528/2012, biocides contenus: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1) (Protection des produits pendant le stockage)

### 2.3. Autres dangers

La substance / le mélange ne contient pas PBT / vPvB selon le Règlement (CE) n ° 1907/2006, Annexe XIII

Aucune autre information sur les risques

## RUBRIQUE3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Pas pertinent

### 3.2 Mélanges

Se référer au paragraphe 16 pour le texte intégral des mentions de danger

Substance	Concentration[w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACH
Alcohol C11-13 etoxilate	> 0,1 <= 1%	Acute Tox. 4, H302; Eye Dam. 1, H318		68439-54-3		
Parfum	> 0,1 < 1%	Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 2, H411				

## RUBRIQUE4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Aérer l'ambient. Enlever immédiatement le patient de l'ambient souillé et le porter dedans à ambient très aéré. Dans



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

# 3 / 10

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

le cas de malaise consulter un docteur.

Contact direct avec la peau (du produit pur):  
Laver abondamment avec l'eau et le savon.

Contact direct avec les yeux (du produit pur):  
Laver immédiatement avec de l'eau abondant dans l'ordre au moins 10 minutes.

Ingestion:  
Pas dangereux. Est possible donner le charbon actif en eau ou l'huile de la vaseline minérale médicinale.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## RUBRIQUE5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens conseillés de l'extinction:  
Pulvérisation d'eau, CO2, mousse, poudres de chimies basées sur les matériaux impliqués dans le feu.

Moyens de l'extinction d'éviter:  
Jets d'eau. Utilisez des jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.  
Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets  
L'eau vaporisée peut être employée pur protéger les personnes occupées dans l'extinction  
On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.  
Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

## RUBRIQUE6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures durgence

6.1.1 Pour les non-secouristes:  
Laissez la zone entourant le déversement ou de rejet. Ne pas fumer  
Mettre les gants et les vêtements protecteurs.

6.1.2 Pour les secouristes:  
Mettre les gants et les vêtements protecteurs: Butylène  
Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Pas fumée.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

# 4 / 10

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

Prédisposer une ventilation suffisante.  
Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes avec la terre ou le sable.  
Si le produit est écoulé dans un cours d'eau, les eaux d'égout ou à souillé la terre ou la végétation, informer les autorités compétentes.  
Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Pour de confinement:  
Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination. L'absorber par la suite avec le matériel inerte.  
Éviter qu'il pénètre dans l'égout.

6.3.2 Pour le nettoyage:  
Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

6.3.3 Autres informations:  
Aucune en particulier.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

## RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs  
Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.  
Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.  
Entreposer dans un endroit frais, loin des sources de chaleur et `exposition directe du soleil.

Utilisations par les consommateurs :  
Manipuler avec précaution.  
Stocker dans un endroit ventilé et loin des sources de chaleur,  
Conserver le récipient bien fermé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ménages privés:  
Manipuler avec précaution.  
Conserver dans un endroit aéré et loin des sources de chaleur,



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

# 5 / 10

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Ménages privés:

Aucun contrôle spécifique prévu

Mesures de protection individuelle:

a) Protection des yeux / du visage  
Non nécessaire pour l'usage normal.

b) Protection de la peau

i) Protection des mains  
Non nécessaire pour l'usage normal.

ii) Divers  
Porter un vêtement de travail normal.

c) Protection respiratoire  
Non nécessaire pour l'usage normal.

d) Risques thermiques  
Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

### RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Aspect	liquide vert	
Odeur	agrumée	
Seuil olfactif	non déterminé	
pH	7 - 7.5	
Point de fusion/point de congélation	> 0 °C	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100 °C	
Point d'éclair	pas inflammable	ASTM D92
Taux d'évaporation	non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	pas pertinent	



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

# 6 / 10

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non déterminé	
Pression de vapeur	non déterminé	
Densité de vapeur	non déterminé	
Densité relative	1,05 ± 0,05 (20°C)	
solubilité(s)	dans l'eau	
Solubilité dans l'eau	total	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé	
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé	
Température de décomposition	non déterminé	
Viscosité	non déterminé	
Propriétés explosives	pas explosif	
Propriétés comburantes	non-oxydants	

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Sans risques de réactivité

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

Rien à signaler

### 10.5. Matières incompatibles

Il peut produire des gaz inflammables pour entrer en contact avec les métaux élémentaires, nitrures, sulfure inorganique, agents réducteurs forts.

Il peut produire des gaz toxiques pour entrer en contact avec le sulfide inorganique, agents réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

# 7 / 10

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE11. Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

ATE(mix) oral = 250.000,0 mg/kg

ATE(mix) dermal = ∞

ATE(mix) inhal = ∞

(a) toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(b) corrosion / irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(c) lésions oculaires graves / irritation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(e) mutagénicité sur cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(f) cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(g) toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(j) danger d'aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Dangers pour la santé :

Contact avec les yeux : un contact accidentel avec les yeux peut causer une irritation.

Contact cutané : le produit n'est pas un irritant. Contact direct répété et prolongé peut dégraisser et irriter la peau et causer une dermatite dans certains cas.

Ingestion : ingestion peut causer une irritation muqueuse produit de la gorge et le système digestif, ce qui entraîne des symptômes digestifs anormaux et des troubles intestinaux.

Inhalation : une exposition prolongée aux vapeurs ou brouillards du produit peut causer une irritation des voies respiratoires.

### RUBRIQUE12. Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

# 8 / 10

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucun ingrédient PBT/vPvB est présent

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

### RUBRIQUE13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides. Les vidanger à l'égard des normes en vigueur. Le résiduel certain du produit doit être vidangé aux compagnies autorisées selon les normes en vigueur.

Récupérer si possible. Actionner en accord avec les dispositions locales et nationales en vigueur.

### RUBRIQUE14. Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Non inclus dans le champ d'application de les réglementations concernant le transport des marchandises dangereuses: par route (ADR); par train (RID); par avion (OACI / IATA); par maritime (IMDG).

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Aucun

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun

#### 14.4. Groupe d'emballage

Aucun

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Aucun

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible.





## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

# 9 / 10

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

On ne prévoit pas de transport en vrac

#### RUBRIQUE15. Informations réglementaires

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible.

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas fait une évaluation de la sécurité chimique

#### RUBRIQUE16. Autres informations

##### 16.1. Autres informations

Description du mentions de danger exposé au point 3

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H318 = Provoque de graves lésions des yeux.

H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification basée sur les données de tous les composants du mélange

##### BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :

- règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
- règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP) et mises à jour ultérieures
- règlement (CE) aucun 758/2013 du Parlement européen
- règlement (CE) n° 2015/830 du Parlement européen
- Règlement (CE) no 790/2009 de la Commission du 10 août 2009
- Règlement (UE) no 286/2011 de la Commission du 10 mars 2011
- Règlement (UE) no 618/2012 de la Commission du 10 juillet 2012
- Règlement (UE) no 487/2013 de la Commission du 8 mai 2013
- Règlement (UE) no 517/2013 du Conseil du 13 mai 2013
- Règlement (UE) no 758/2013 de la Commission du 7 août 2013
- Règlement (UE) no 944/2013 de la Commission du 2 octobre 2013
- Règlement (UE) no 605/2014 de la Commission du 5 juin 2014
- Règlement (UE) 2015/491 de la Commission du 23 mars 2015
- Règlement (UE) no 1297/2014 de la Commission du 5 décembre 2014
- règlement (CE) du Parlement européen de 528/2012 non et mises à jour ultérieures
- règlement (CE) 648/2004 du Parlement européen et de mises à jour ultérieures
- Index de Merck.
- gestion d'innocuité des produits chimiques
- Niosh Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- pièce INRS-Centre
- toxicologie et hygiène Patty-industriel
- N.I. Sax-Dangerous properties of Industrial Materials-7 éd., 1989

Note à l'utilisateur :

les informations contenues dans cet onglet sont basées sur les connaissances dont nous disposons sur la date de la



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### RENOVATEUR PNEUS - HPCP30

Publié le 23/10/2009 - Ver. n. 7 du 18/12/2019

# 10 / 10

Satisfait le Règlement (UE) 2015/830

---

dernière version.

L'utilisateur doit s'assurer de la remise en forme et l'exhaustivité de l'information en relation avec l'utilisation spécifique du produit.

Vous ne devez pas l'interpréter comme une garantie d'un bien spécifique du produit.

Pour l'utilisation du produit ne tombe pas sous notre contrôle direct, l'obligation de l'utilisateur d'observer sous leur propre responsabilité lois et de la réglementation sur l'hygiène et de sécurité. Ne sommes pas responsables d'une mauvaise utilisation.

Cet onglet remplace et annule tous les précédents

---